

# ANNEXE 1

Répartition des tâches de la crèche nécessitant l'implication des parents

---

## *Temps de partage*

---

Chaque personne peut apporter avec lui un objet à faire découvrir aux enfants ou prévoir un temps de chant, musique, danse, balade, activité motrice ou autre talent à partager avec les enfants et l'équipe. Il est aussi possible de participer aux activités déjà prévues par les professionnels.

Ces temps d'échange permettent aux parents de partager le quotidien de leur enfant en crèche.

---

## *Les grands ménages*

---

Au moment de l'inscription, il vous sera demandé de vous inscrire à l'une des 4 dates proposées.

---

## *Le tri sélectif*

---

La crèche fait le tri sélectif. Merci de prendre les sacs dans l'entrée (et nous les rapporter vides) pour nous aider dans notre démarche.

---

## *La participation à une commission*

---

5 commissions ont été créées pour faciliter le fonctionnement de la crèche : inscription (5 parents), parentalité (6 à 10 parents), animation (de 9 à 15 parents), achats et bâtiments (de 3 à 6 parents) et site Web (3 parents). Les coordonnées de chaque responsable de commission se trouvent dans le sas d'entrée et sur le site web.